

L'analphabétisme étant l'une des causes du sous-développement et l'alphabétisation, surtout l'alphabétisation fonctionnelle étant un des facteurs clé du développement; nous, locuteurs biali, où environs 75% sont analphabètes, conscients de cette réalité et de la situation actuelle, avons décidé de nous mettre au service de la population analphabète pour réduire le taux d'analphabétisme afin de permettre l'épanouissement, le bien-être social et le développement harmonieux, prospère et durable des communautés.

VISION: «*Gouvernance Concertée et Promotion de l'Alphabétisation Fonctionnelle pour le Développement Durable des Communautés*»

CHAPITRE I: CRÉATION, DÉNOMINATION, SIÈGE ET DURÉE

Article 1: Création et Dénomination

Conformément à la « loi du 1er juillet 1901 et aux articles 25 et 27 de la Constitution de la République du Bénin », il a été créé une Association d'Alphabétisation en Langue Biali pour le Développement des Communautés (AALBiDÉC) «*Ti pim be tiim ti twagasim byendim*»

Elle est dotée de la personnalité juridique et morale. Elle est apolitique et a un but d'intérêt général.

Article 2 : Siège

Le siège de l'association est fixé à Matéri, BP: 25 Tanguiéta (République du Bénin) TÉL: 23 83 02 99

E-mail: albidec.biali@gmail.com. Il peut être transféré en tout autre lieu sur la décision de l'Assemblée Générale.

Article 3: Durée

L'association a une durée de vie illimitée.

CHPITRE II: BUT, OBJECTIFS ET MOYENS D'ACTION

Article 4: But

L'Association d'Alphabétisation en Langue biali pour le Développement des Communautés (AALBiDéC) dénommée «*Ti pim be tiim ti twagasim byendim*» est une Organisation Non Gouvernementale (ONG) qui a pour but de: *Promouvoir le Développement à travers l'Alphabétisation Fonctionnelle.*

Article 5: Objectifs

Les objectifs de l'association sont:

- Promouvoir l'alphabétisation, surtout alphabétisation fonctionnelle et éducation des adultes en vue d'un développement communautaire durable.
- Contribuer à l'épanouissement culturel, intellectuel, social et à la formation humaine.
- Produire des manuels didactiques, documents de post-alphabétisation et autres littératures en langues.

Offrir des services relevant de ses compétences à tout organisme ou toute organisation dans le domaine de l'alphabétisation et de l'éducation des adultes.